

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

CABINET

Cellule d'Information et de Communication

Communiqué de presse

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe l'ensemble des résidents, que l'examen au Diplôme d'Etudes Médicales Spécialisées (DEMS) (session de rattrapage faisant suite la session normale qui s'est déroulée du 18 mars au 12 avril 2018) est fixé durant la période allant du 1^{er} au 19 juillet 2018 et ce conformément aux textes réglementaires en vigueur.

Cependant, les candidats n'ayant pas passé l'examen de la session normale, et à titre exceptionnel, seront autorisés à s'inscrire au niveau de leur département respectif, au cours de la période programmée du 17 au 24 juin 2018, afin de pouvoir se présenter à cet examen s'ils le souhaitent.

Par ailleurs, il est à rappeler que cette session de rattrapage sera la dernière à être organisée pour l'année universitaire 2017-2018.

Il est à rappeler également que les candidats au DEMS qui ne se présenteront pas à cette session de rattrapage seront considérés en situation d'abandon d'étude et par conséquent exclus.

